



À Paris, Bordeaux,
Brest, Dijon, La Hague,
Montpellier, Tours
(France), Londres
(Royaume-Uni), Berlin,
Büchel (Allemagne),
Livermore, Kansas
City, Los Alamos,
Washington
(États-Unis),
Lomé (Togo), Auckland
(Nouvelle-Zélande)...



du 6 au 9 août 2017

***Nous jeûnons et agissons
pour abolir les armes nucléaires***

***Réseau « Sortir du nucléaire »,
Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance***

www.abolitiondesarmesnucleaires.org/

www.sortirdunucleaire.org/



CONTACT :

Patrice Bouveret, 06 30 55 07 09

patricebouveret@obsarm.info



6 AU 9 AOÛT 2017 : APPEL INTERNATIONAL DES GROUPES DE JEÛNEURS

Exigeons le désarmement nucléaire !

Nous sommes des groupes de jeûneurs qui refusons de nous alimenter pendant 4 jours, du 6 août anniversaire d'Hiroshima au 9 août anniversaire de Nagasaki, pour exprimer notre total engagement contre les armes nucléaires et exiger leur élimination.

La dynamique du désarmement nucléaire a radicalement changé cette année : les pays non-nucléaires ont réussi un grand pas en avant par un vote aux Nations Unies le 7 juillet pour un Traité d'interdiction des armes nucléaires. 122 États ont voté en faveur d'un tel traité qui sera ouvert à signature en septembre. Cela donne un véritable nouvel élan à la très grande majorité des nations, aux associations de la société civile, à tous les citoyens, à tous ceux qui s'opposent résolument aux armes nucléaires.

La lutte est loin d'être finie : aucun des pays nucléaires n'a voté en faveur de ce traité d'interdiction et certains (États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Israël) y sont résolument hostiles. En plus de s'opposer au désarmement nucléaire, tous les États nucléaires financent des programmes de modernisation. Au Royaume-Uni la majorité parlementaire veut engager le renouvellement des Trident. Dans les pays de l'Otan qui hébergent des bases nucléaires, les États-Unis veulent moderniser les bombes et les missiles sur de nouveaux avions bombardiers. En France un programme de nouveaux sous-marins nucléaires va être à l'étude. La Russie modernise son arsenal.

L'horloge de l'Apocalypse a été estimée à minuit moins 2 minutes et 30 secondes exprimant ainsi que le risque de frappe nucléaire est comparable aux moments les plus dramatiques de la guerre froide. 15 000 bombes nucléaires sont actuellement en service dont 2 000 en état d'alerte.

Le sursaut des opinions publiques est indispensable. Les armes nucléaires doivent être interdites de possession, de fabrication et de menace.

Nous, les groupes de jeûneurs sous-signés, demandons à tous d'exprimer avec nous cette urgence :

Nous exigeons le désarmement nucléaire maintenant !

Venez rejoindre et soutenir les jeûneurs !

- à Paris, France
(contact : Dominique Lalanne <do.lalanne@wanadoo.fr>)
- à Dijon-Valduc, France, *centre de modernisation des armes nucléaires françaises* (contact : Jean-Marc Convers <jeanmarc.convers@gmail.com>)
- à Bordeaux-Mégajoule, France, *laser de mise au point de nouvelles bombes nucléaires* (contact : Dominique Baude <baude.dominique@laposte.net>)
- à La Hague, France, *traitement des déchets issus du démantèlement de l'arsenal militaire* (contact : Josette Lenoury <jolenoury50@gmail.com>)
- à Brest-Île Longue, France, *base des sous-marins nucléaires (SNLE)* (contact : Nikol <nicole.rizzoni@wanadoo.fr>)
- à Montpellier, France
(contact : Élisabeth Martinez <elisabethmartinez@free.fr>)
- à Tours, France (contact : Marie-Claude Thibaud <marie-claude.thibaud@wanadoo.fr>)
- à Londres, Royaume-Uni (contact : Marc Morgan <marcwmorgan@btinternet.com>)
- à Büchel, Allemagne, *base de l'Otan qui héberge 20 bombes nucléaires* (contact : Matthias-W. Engelke <mwEngelke@outlook.de>)
- à Livermore Lab, Californie, États-Unis, *laser NIF de mise au point de nouvelles bombes nucléaires* (contact : Marcus Pegasus <pegasus@lovarchy.org>)
- à Los Alamos, New Mexico, États-Unis, *laboratoire de modernisation des armes nucléaires US* (contact : Alaric Balibrera <alaricarrives@gmail.com>)
- à Kansas City, Missouri, États-Unis
(contact : Ann Suellentrop <annsuellen@gmail.com>)
- à Auckland (Aotearoa-New Zealand)
(contact : Audrey van Ryn <audrey@writeaway.co.nz>)
- à Lomé, Togo
(contact : Warie Yao <wariesadacrepin@gmail.com>)



Du 6 au 9 août : quatre jours d'actions pour que la France signe le traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU

C'est la grande nouveauté décidée le 7 juillet 2017 à l'ONU : un Traité international interdit la possession d'arme nucléaire ! Il interdit aussi la menace de frappe nucléaire (voir page 4).

Nous voulons une véritable sécurité pour l'humanité

Ce traité international va entrer en vigueur dès que 50 États l'auront ratifié. La France a essayé d'empêcher son adoption, les autres États nucléaires et leurs alliés aussi. Grâce à l'action de nombreux pays et des ONG regroupées dans la campagne ICAN (Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) l'arme nucléaire est interdite de fabrication, de possession, d'utilisation, de menace d'utilisation... Les victimes devront être secourues et les dégâts environnementaux réparés. Les pays qui ont des armes nucléaires peuvent adhérer au Traité dès lors qu'ils renoncent à une utilisation de ces armes et s'engagent sur un échéancier d'élimination irréversible.

Un danger considérable pour l'humanité !

Plus de 15 000 bombes nucléaires sont en service dont plus de 2 000 en état d'alerte permanent. Cette menace d'apocalypse est dénoncée par plus des 2/3 des pays de la planète. Avec le réchauffement climatique, **c'est l'une des grandes menaces** pour ce siècle.

La France possède 300 bombes atomiques et dispose de 4 sous-marins nucléaires basés à Brest (l'un d'entre eux est en permanence en mission, prêt à lancer 96 bombes nucléaires, une puissance équivalente à 1 000 bombes d'Hiroshima !) ainsi que des avions Rafale porteur de missiles nucléaires. Elle modernise ses armes à Valduc

près de Dijon et étudie de nouvelles bombes grâce au laser Mégajoule près de Bordeaux .

La France, « hors-la-loi » ?

Un rapport de juin 2017 du Sénat demande l'augmentation des crédits — d'environ 4 milliards à plus de 6 milliards d'euros — pour le renouvellement complet de l'arsenal nucléaire ! Une attitude hors-la-loi !

Le président Macron dit que la sécurité de la France repose sur la dissuasion nucléaire, une affirmation hors-la-loi ! En fait, décider d'une frappe nucléaire reviendrait à signer l'acte de décès de la France !

Aujourd'hui, la France doit reconnaître les dégâts environnementaux au Sahara et en Polynésie et indemniser les victimes. La France doit contribuer à assurer la sécurité de ses citoyens et du monde. **La France doit respecter la démocratie internationale...**

La France doit signer le Traité d'interdiction, c'est pour cela que nous jeûnons et agissons du 6 au 9 août

Nous jeûnons pendant 4 jours pour montrer notre engagement aux côtés de toutes les victimes de ces armes : celles des deux bombardements d'Hiroshima et Nagasaki ; et les victimes de plus de 2 000 explosions nucléaires « d'essais », dont 210 effectués par la France dans le Sahara et en Polynésie.

Nous sommes plus de 100 jeûneuses et jeûneurs à Paris, Montpellier, Dijon, Tours, Cherbourg, Brest, Bordeaux et en Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Togo, Nouvelle-Zélande...

Ensemble, exigeons le désarmement nucléaire !

**Réseau « Sortir du nucléaire »,
Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance**

CONTACTS PRESSE

- *Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance* :
Patrice Bouveret, 06 30 55 07 09 • patricebouveret@obsarm.info
Dominique Lalanne, 06 32 71 69 90 • do.lalanne@wanadoo.fr
- *Réseau « Sortir du nucléaire »*
Mélisandre Seyzeriat, 07 60 15 01 23 • melisandre.seyzeriat@sortirdunucleaire.fr



LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



Préambule

24 paragraphes

Les mentions importantes à retenir sont :

- La reconnaissance des **conséquences humanitaires catastrophiques** de toute utilisation d'armes nucléaires.
- La reconnaissance que **tout emploi d'armes nucléaires serait contraire aux règles du droit international** applicable dans les conflits armés et inacceptable au regard des principes et règles humanitaires.
- La reconnaissance des **souffrances des hibakushas** et de l'impact disproportionné des activités relatives aux armes nucléaires sur les **populations autochtones**.
- L'importance de la mise en œuvre des **accords multilatéraux de désarmement existants**, dont le Traité sur la non-prolifération (TNP).
- L'importance de **l'éducation à la paix et au désarmement**.



Interdictions

Article 1

Les États parties s'engagent à ne jamais :

- **Mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir, posséder, stocker, transférer, accepter le transfert ou le contrôle d'armes nucléaires.**
- **Employer ou menacer d'employer des armes nucléaires.**
- **Autoriser l'implantation, l'installation ou le déploiement d'armes nucléaires.**

Il est également interdit d'aider quiconque à se livrer à l'une de ces activités prosrites.



Déclarations

Article 2

En adhérant au Traité, chaque État partie doit déclarer :

- S'il a **éliminé de façon irréversible les armes nucléaires** possédées ou détenues par le passé.
- S'il **possède encore des armes nucléaires.**
- Si des **armes nucléaires appartenant à un autre État sont déployées sur son territoire.**

Ces déclarations doivent être communiquées dans les 30 jours suivants l'entrée en vigueur du Traité pour l'État concerné, et sont transmises à l'ensemble des États parties.



Garanties

Article 3

Les garanties demandées sont d'un niveau équivalent à celles demandées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), assurant ainsi, **une grande fiabilité dans le respect du traité et la surveillance des activités de tous les États.**



Vers l'élimination des armes nucléaires

Article 4

Les États possédant des armes nucléaires peuvent rejoindre le Traité de 2 façons :

- **Adhérer puis détruire les armes nucléaires :** l'État élabore un plan d'action avec des échéances précises pour la destruction de son arsenal nucléaire (ce plan sera soumis à l'approbation des États parties).
- **Détruire les armes nucléaires puis adhérer :** une autorité internationale compétente est désignée pour vérifier que la destruction de l'arsenal nucléaire a été complétée de façon irrémédiable.



Obligations positives

Article 6

Les États parties - notamment ceux qui ont réalisé des essais nucléaires - s'engagent à :

- **Fournir une assistance adéquate aux victimes** de l'utilisation ou des essais d'armes nucléaires.
- **Remettre en état l'environnement des zones affectées** par l'utilisation ou les essais des armes nucléaires.

Article 7

Les États parties s'engagent à **coopérer et fournir une assistance internationale** pour soutenir la mise en œuvre du Traité.



Signature, ratification, & entrée en vigueur

Article 13

Le Traité est ouvert à la signature à partir du **20 septembre 2017.**

Article 15

Entrée en vigueur 90 jours après le dépôt du **50ème instrument de ratification.**



Autres dispositions importantes

Article 8

La tenue de **réunions entre États parties** tous les 2 ans et de **conférences d'examen** tous les 6 ans.

Article 12

L'investissement des États parties dans **les efforts de promotion et d'universalisation** du Traité.



Impact du traité d'interdiction de l'ONU sur la politique de dissuasion française

Le traité d'interdiction des armes nucléaires constitue une étape importante pour renforcer la non-prolifération nucléaire et pour aller vers un monde sans armes nucléaires. Deux engagements fermes que la France a pris depuis 1992 comme membre du Traité de non-prolifération nucléaire et réaffirmés régulièrement, notamment en 2000 et 2010 (lors des conférences d'examen du TNP), en indiquant son « *engagement sans équivoque de la part des États dotés d'armes nucléaires à parvenir à l'élimination complète de leurs armes nucléaires et par là même au désarmement nucléaire* ».

Une fois entré en vigueur, ce traité va constituer une nouvelle norme juridique internationale qui aura de fait des conséquences sur la politique de dissuasion nucléaire de la France et des autres États possédant de telles armes.

Pourquoi...

Les traités — répondant à des attentes internationales — ont des effets y compris pour les États qui n'adhèrent pas. À titre d'exemple, les Conventions d'interdiction des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions ont eu un impact sur les politiques d'utilisation des États-Unis et de la Chine, alors qu'ils n'en sont pourtant pas membres. Autre exemple, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) qui, en 2017, n'est pas encore entré en vigueur, du fait de l'absence de ratification par plusieurs États comme les États-Unis, la Chine, Israël, la Corée du Nord. Pourtant, ce traité est devenu une norme quasi universellement respectée — y compris par des États non signataires.

Dans un tout autre domaine, celui du droit de la mer, la norme établissant le concept de zone économique exclusive (créée lors de l'Assemblée générale de l'ONU le 16 novembre 1973) fut au départ rejetée par de nombreux États (comme le Royaume-Uni) pour des raisons dites de sécurité ; puis au final rallié par l'ensemble des États de la communauté internationale.

... et comment ce traité va avoir un impact sur la France

La réaction de la France, au vote du 7 juillet, ne s'est pas faite attendre : moins de vingt minutes plus tard le ministère des Affaires étrangères publiait un communiqué soulignant que « *ce texte est inadapté au contexte sécuritaire international* ». Le fait de manifester aussi rapidement une position opposée, confirme que ce traité a un impact direct sur sa posture diplomatique.

Une obligation de justification • La France va devoir, lors des futures conférences internationales du TNP, de

la Première commission « désarmement et sécurité internationale » de l'ONU ou devant la Conférence du désarmement, se justifier sur les raisons qui l'ont poussée à conserver un système d'arme reconnu tant dans sa planification (politique de dissuasion) qu'en cas d'utilisation comme contraire au droit international humanitaire.



Salle des conférences à l'ONU à New York, lors du vote du traité d'interdiction des armes nucléaires le 7 juillet 2017 sous la présidence de l'ambassadrice du Costa Rica, M^{me} Elayne Whyte

Une posture incohérente avec la Charte des Nations Unies

• La première phrase de ce traité s'inscrit sans équivoque dans « *la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies* ». Ce traité est donc à bien des égards une volonté de contribuer à la mise en œuvre des grands idéaux universels d'un monde de paix et de justice fondés sur le droit. L'article 1 (alinéa 1) de la Charte ne mentionne-t-il pas que « *les buts des Nations Unies sont de prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix* » ? D'ailleurs, António Guterres, Secrétaire général de l'Onu s'est félicité de l'adoption de ce « *premier instrument multilatéral juridiquement contraignant en matière de désarmement nucléaire à avoir été négocié depuis vingt ans* ». L'opposition de la France à ce traité, pose un problème d'adéquation claire avec le respect à la fois de la Charte, de cette institution internationale et des valeurs humanistes qu'elle revendique dans sa politique étrangère.

La perception des armes nucléaires • La communauté internationale va fondamentalement changer sa perception sur les armes nucléaires. Celles-ci vont devenir, au même titre que les armes chimiques et biologiques, des armes de destruction massives illégales.



La France, ne pourra donc plus s'exprimer de façon positive sur des armes qui sont redevenues aux yeux du monde une source d'insécurité. Or, c'est justement un axe sur lequel la France s'exprimait jusqu'à présent, pour rendre ces armes positives : « *C'est ce qui nous permet d'avoir la capacité de vivre libres et de pouvoir, partout dans le monde, porter notre message, sans rien craindre, sans rien redouter* » a affirmé François Hollande (discours d'Istres, 2015).

Implications financières et industrielles • Les institutions bancaires et les industriels de l'armement sont directement concernés, car ce traité contient une interdiction d'assistance — donc également de financement — pour la mise au point et la production de système d'armes nucléaires. Les institutions financières — déjà des États Parties — devront adapter leur politique d'investissement du secteur de la défense en refusant tout prêt bancaire pour la production de ces systèmes. Le traité vient renforcer les politiques nationales déjà prises par certains États (Norvège, Suisse, Nouvelle-Zélande) d'interdiction de financement de ces armes. Ce secteur spécifique de la défense sera donc plus compliqué pour les industriels — notamment en France dont les prêts ne viennent pas uniquement de banques françaises.

Implication sur l'Alliance atlantique • Les États-Unis ont officiellement reconnu que ce traité aura « un

impact direct sur la capacité des États-Unis à respecter leur engagement de dissuasion élargie sur les membres de l'Otan » comme « *sur celles [France et Royaume-Uni] des autres États dotés d'armes nucléaires* ». En effet, la planification nucléaire, la formation nucléaire, le transit lié aux armes nucléaires dans l'espace aérien comme sur les mers territoriales, vont se retrouver impactés par l'entrée en vigueur du traité. Ce n'est pas l'existence même de cette organisation militaire qui est visée, mais bien sa politique nucléaire comme en atteste un document publié par les États-Unis.

Ainsi, en raison de l'existence de ce traité d'interdiction des armes nucléaires — conçu comme un cadre pour établir les conditions du désarmement nucléaire, et pour poursuivre les buts du Traité de non prolifération nucléaire —, n'est-il pas hasardeux et contradictoire de vouloir engager des crédits budgétaires pour moderniser la force de dissuasion nucléaire comme le prévoit le gouvernement ?

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Extrait de *Désarmement et non-prolifération nucléaire*, n° 23, juillet 2017, lettre d'information parlementaire éditée par le PNND (Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire) et l'Observatoire des armements

Forces nucléaires mondiales en 2017

États	Année du 1 ^{er} essai	Ogives déployées*	Autres ogives	Total 2017	Rappel 2016
États-Unis	1945	1 800	5 000	6 800	7 000
Russie	1949	1 790	5 500	7 000	7 290
Royaume-Uni	1952	120	95	215	215
France	1960	280	20	300	300
Chine	1964		260	270	260
Inde	1974		100-120	120-130	100-120
Pakistan	1998		110-130	130-140	110-130
Israël	...		80	80	80
Corée du Nord	2006		10	10-20	10
Total		4 120	11 275	14 935	15 395

Le Stockholm International Peace Research Institute (Sipri)* a publié le 3 juillet 2017 ses données annuelles sur les forces nucléaires, qui mettent en évidence les tendances et les développements actuels des arsenaux nucléaires mondiaux. Les données montrent que bien que le nombre total des armes nucléaires dans le monde continue de baisser, aucun des États dotés d'armes nucléaires n'est prêt à renoncer à ses arsenaux nucléaires dans un avenir prévisible.

*POUR EN SAVOIR PLUS : www.sipri.org/

*« Déployées » signifie des ogives placées sur des missiles ou situées sur des bases avec les forces opérationnelles.

Toutes les estimations datent de janvier 2017. Les totaux n'incluent pas la Corée du Nord.



Programme à Paris

Dimanche 6 août

- 11 h à 12 h :** **place de la République, cérémonie de commémoration des 72 ans du bombardement de Hiroshima**, avec la présence d'artistes japonais : musique de **Yuko Hirota** avec son koto, lecture de textes, allumage de la Flamme de l'abolition et minute de silence. Démarrage du jeûne-action
- 11 h à 18 h : stand d'information, exposition et animation sur la place de la République
- 17 h : **lâcher de ballons**, place de la République



Lundi 7 août

- 10 h à 18 h : **place Igor Stravinsky** (4^e arr., à côté du Centre Pompidou), stand d'information, exposition, animation et actions de sensibilisation dans Paris...

Mardi 8 août

- 10 h à 18 h : **place Igor Stravinsky** (4^e arr., à côté du Centre Pompidou), stand d'information, exposition, animation et actions de sensibilisation dans Paris décidées par les jeûneurs
- 20 h à 22 h : projection du film **La bombe et nous** de Xavier-Marie Bonnot (2017), suivi d'un débat (*entrée gratuite*)
Lieu : **Mairie du 2^e**, 8 rue de la Banque (M^o Bourse)



Mercredi 9 août

- 10 h 30 à 12 h :** **place de la République, cérémonie de commémoration des 72 ans du bombardement de Nagasaki**, place de la République, lectures, chants, musiques et recueillement en compagnie d'artistes japonais
- 11 h 02 :** minute de silence à l'heure de l'explosion de la bombe sur Nagasaki
- 14 h : Rupture du jeûne à la Mairie du 2^e, 8 rue de la Banque

Programme prévisionnel susceptible d'être modifié



Hiroshima, Nagasaki : 72 ans

Montpellier (34)

Au programme :

Dimanche 6 août

De 11 h à 17 h : stand d'information et rencontre avec les jeûneur-euse-s, sur l'Esplanade (près de la Comédie).

11h : Commémoration du bombardement de Hiroshima à l'Esplanade. Prise de parole, texte, lecture, musique.

Lundi 7 août

De 11 h à 17 h : stand d'information et rencontre avec les jeûneur-euse-s, sur l'Esplanade (près de la Comédie).

À 20 h : Projection et débat au Cinéma Utopia du film **Miracle Mile** de Steve de Jarnatt. *Version restaurée en juin 2017, ce film est une rareté sur les écrans français et malgré l'aspect dramatique du sujet traité, c'est un plaisir cinématographique par le suspens installé par le réalisateur et la qualité de jeu des acteurs.*

Mardi 8 août

De 11 h à 17 h : stand d'information et rencontre avec les jeûneur-euse-s, sur l'Esplanade (près de la Comédie).

À 18 h 30, sur l'Esplanade : conférence du général Francis Lenne suivi d'un débat (en cas de pluie, repli au Centre Lacordaire, 8 rue Fabre).

DÉROULÉ :

Les véritables racines de la dite « dissuasion nucléaire » : une ère nouvelle qui s'ouvre sur l'ignorance et le refoulement ; les bombes atomiques, passage à l'acte d'une psychose : l'institutionnalisation irrationnelle d'une oppression collective ; la sortie du mythe de la dissuasion nucléaire et de ses dénis : retour à la raison par la conduite d'un projet pour l'Humanité.

Le général Lenne est l'auteur d'un livre disponible gratuitement en téléchargement : *Le deuil d'Hiroshima*

Mercredi 9 août

De 11 h à 14 h : stand d'information et rencontre avec les jeûneur-euse-s, sur l'Esplanade (près de la Comédie).

À 11 h 02 : Prise de parole à l'heure précise du bombardement de Nagasaki.

Des actions sont prévues pendant les 4 jours. Renseignements sur le stand.



À Montpellier, comme à Paris et dans d'autres villes de France et à l'étranger : 4 jours de jeûne et d'action en hommage aux victimes de ces crimes atomiques et pour le désarmement nucléaire !

À 100 kilomètres de Montpellier, se trouve la base aérienne d'Istres. À vocation nucléaire elle possède le triptyque de la composante de la dissuasion nucléaire aérienne : le missile air-sol moyenne portée amélioré (ASMP-A), les porteurs Mirage 2000 N, et les avions ravitailleurs Boeing C-135FR.

Avec le soutien de : Arrêt du nucléaire 34, MAN Montpellier, MDPL, CANVA, Pax Christi.

CONTACT :

organisation : Elisabeth Martinez,
elisabethmartinez@free.fr • 06 27 94 76 87

presse : Didier Latorre,
didier.latorre@free.fr • 06 38 81 98 06



Valduc, c'est trop de la Bombe !



Valduc-Dijon (21)

La France, avec ses programmes de modernisation, incite à la prolifération nucléaire et met en danger sa population. Nous demandons la reconversion avec de la recherche civile et pacifique du centre de Valduc. Ce centre de la Direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique (CEA-Dam), situé à 45 kilomètres de Dijon (Côte-d'Or), assure l'entretien et la modernisation des 300 têtes nucléaires dont dispose la France. Ce centre stocke et manipule des produits radioactifs, en particulier le tritium qui a une fâcheuse tendance à s'échapper à travers les microfissures polluant ainsi l'environnement !

De plus, ce centre accueille des bombes acheminées par des camions, ce qui occasionne de nombreux transports sur tout le territoire, démultipliant les risques d'accidents. Et ni la population ni les élus ne sont informés car tout est couvert par le « secret défense ».

Le jeûne-action est co-organisé par Sortir du nucléaire Côte-d'Or, le Mouvement pour une alternative non-violente 21, les Amis de la Terre 21 et avec le soutien du Mouvement de la Paix 21.

CONTACT : Jean-Marc Convers, 06 14 24 86 96
jeanmarc.convers@gmail.com
 ou Anne-Béatrice Scherrer, 07 81 78 12 46

Au programme :

Dimanche 6 août

De 11 h à 17 heures : grande manifestation festive et familiale devant le CEA de Valduc !

Cette année, soyons 200 devant le CEA, pour dire non à la bombe et demander la ratification du Traité d'interdiction des armes atomiques par la France !



Lecture de textes, cercle de silence pour la commémoration d'Hiroshima et des victimes des 2 000 essais atomiques dans le monde. Conférence de presse. Apér'EAU (apéritif à l'eau non-tritiée) ! Concert des Bure-Halleurs. Lancement de la carte BOMBALDUC de la série Pokéterre. Un groupe de cyclistes fera le trajet depuis Dijon !

Lundi 7 août & mardi 8 août

De 10 h à 17 h : stand d'information place DARCY à Dijon (films et vidéos sous la tente, concours de dessins, origamis...)

Mercredi 9 août

De 10 h à 12 h : stands d'information, lecture de textes, **place de la Libération à Dijon**

11 h 02 : commémoration du bombardement de Nagasaki avec une minute de silence. Lâcher de ballons.

12 h : accueil en mairie de Dijon, adhérente de « Maires pour la paix », pour la collation de rupture de jeûne.

Traité franco-britannique « Teutates » : grave violation de l'article VI du Traité de non-prolifération...

En 2010, Nicolas Sarkozy et David Cameron ont signé un traité de coopération d'une durée de 50 ans dans le domaine de la recherche sur les armes nucléaires : le « Traité Teutates », motivé par, d'une part, le « besoin » d'outils de modernisation et, d'autre part, l'impérieuse nécessité de réaliser des économies budgétaires. Il y avait également, côté français, la détermination à tout faire pour éviter le « risque » que le Royaume-Uni abandonne sa force de dissuasion. Le 31 janvier 2014, David Cameron et François Hollande ont étendu le champ du traité.

Le Brexit ne remet pas en cause cet accord « Teutates » qui comprend plusieurs projets :

- construire et exploiter conjointement une installation de radiographie X en France, à Valduc (Epure) ;
- coopérer à un programme commun de diagnostics : entre, d'une part, le « Laser Orion » installé au Royaume-Uni sur le site d'Aldermaston de l'Atomic Weapons Establishment (AWE) ; et, d'autre part le « Laser Mégajoule » au site Cesta du CEA-DAM près de Bordeaux. Objectif : permettre le développement de nouvelles têtes nucléaires en remplacement des « têtes nucléaires Trident » au Royaume-Uni. Sont inclus également d'autres objectifs « annexes », comme les sous-marins à propulsion nucléaire, les sonars...



4 jours d'actions et d'animations pour l'interdiction des armes nucléaires

De Brest à l'Île Longue (29)

Au programme :

Dimanche 6 août

8 heures : anniversaire du bombardement atomique de Hiroshima et hommage aux victimes (lever de pavillon du bateau pour la paix au port de Brest). Participation à la marche de la paix au Menez Hom (organisée par le Mouvement de la paix).

Lundi 7 août

Animations dans la Presqu'île de Crozon où est située la base des sous-marins de la force nucléaire.

Mardi 8 août

Animation et information sur le jeûne et ses enjeux en Presqu'île et départ pour Brest pour une soirée autour du thème « Avec 4 milliards vous feriez quoi ? » *Il y a quelques années, un député a dit que les 4 milliards d'euros par an pour la dissuasion c'est rien ! Mais pour nous, c'est beaucoup à un moment où tous les budgets sont à la baisse.*

Mercredi 9 août

11 heures : commémoration du bombardement de Nagasaki et rupture du jeûne (partage d'une soupe).

Chaque SNLE (sous-marin nucléaire lanceurs d'engins) basés dans la rade de Brest dispose de 16 missiles M51 dont chacun peut emporter jusqu'à 6 têtes nucléaires. Cela fait de Brest un des cibles prioritaires des puissances pratiquant comme nous la dissuasion nucléaire.

Si à cette période de vacances vous êtes hors de la région sachez que vous pouvez apporter votre aide et participer aux autres jeûnes-actions de Paris, Dijon, Montpellier, Tours, Bordeaux, Cherbourg...

CONTACT :

Françoise Blondin, 02 47 42 66 44

Pour un monde libéré des armes nucléaires

La Hague (50)

Dans la Hague, le jeûne est organisé dans un hameau au calme et nous irons avec les jeûneurs volontaires chaque jour, à Cherbourg et dans la Hague, près de sites symboliques du nucléaire militaire, afin d'informer la population pour que la France ne reste pas à la traîne de ce magnifique effort fait par la très grande majorité des pays du monde pour nous permettre de vivre sans bombes nucléaires, sans la menace de l'extinction générale.

CONTACT :

J Sébastien Hederer
hedererjs@free.fr
Tel : 06 69 56 21 49



Commémoration des bombardements de Hiroshima et Nagasaki

Tours (37)



Au programme :

Du dimanche 6 août
au mercredi 9 août

De 10 h à 16 h : rendez-vous au
Jardin de la préfecture, prise de
parole, stand d'information...

CONTACT :

Marie Claude Thibaud,
06 71 60 05 46

Le laser Mégajoule prépare la guerre nucléaire

Le Barp-Bordeaux (33)

Au programme :

Dimanche 6 août

Présence de jeûneurs dans le cadre du
rassemblement organisé de 10 h à 17 h
devant l'entrée du Laser Mégajoule par
l'association Négajoule.

CONTACT :

Dominique Baude,
06 89 23 25 35

Après avoir réalisé 210 essais nucléaires en Polynésie et au Sahara, causant des dégâts irréversibles sur les populations, la faune et la flore, la France poursuit son programme de modernisation de son arsenal nucléaire notamment par le biais du laser Mégajoule. Construit près de Bordeaux, au Barp, cette installation militaire vise à recréer les conditions d'une explosion nucléaire en utilisant 240 faisceaux dirigés sur une cible contenant du deutérium et du tritium dont la radioactivité est très dangereuse. Sa mise en service a eu lieu à l'automne 2014. Ce procédé a pour but de faire des bombes nucléaires de puissance réglable, dans l'optique de leur utilisation sur un champ de bataille ! Ainsi, la France avec son programme dit de « simulation », incite à la prolifération nucléaire et met en danger sa population. Nous demandons la fermeture du laser Mégajoule à la recherche nucléaire et militaire.



Jeûne-action dans le monde...

Büchel, Allemagne

La Base de Büchel héberge 20 bombes nucléaires américaines dans le cadre du « partage nucléaire de l'Otan ». Toutes les formations politiques ont exprimé le souhait du retour de ces bombes aux États-Unis, mais lors des sommets de l'Otan la France a dit son opposition entraînant ainsi le report d'une telle décision. Le jeûne se déroule chaque année devant la base en liaison forte avec le jeûne de Paris depuis plusieurs années. Ce jeûne initialement limité du 6 au 9 août est prolongé d'un jour par an. Cette année, il a commencé le samedi 29 juillet à Berlin avant de rejoindre Büchel.

CONTACT :

Marion Kuepfer +49 (0)1 51 55 73 14 10
<mariongaaa@gmx.de>

Matthias-W. Engelke <mwengelke@outlook.de>



Londres, Royaume-Uni

En 2016, le Parlement britannique s'est prononcé en faveur du renouvellement du système d'armes nucléaires Trident. Les jeûneurs réclament son interdiction. Le Royaume-Uni est invité à se joindre à la majorité des nations pour soutenir un traité international visant à interdire toutes les armes nucléaires.

Des vigiles auront lieu à Londres les jours de commémoration de Hiroshima et Nagasaki et les jeûneurs participeront au rassemblement organisé tous les ans par la CND le 6 août à Tavistock Square. Des actions sont prévues soit au Parlement, soit à Downing Street, la résidence du Premier ministre. Les jeûneurs seront basés durant les 4 jours devant le ministère de la défense.

Le jeûne à Londres est organisé par Trident Ploughshares, et soutenu par Christian CND, London Women in Black, Action AWE et Quakers.

Pour en savoir plus, voir : www.tridentploughshares.org

CONTACT :

Marc Morgan <marcwmorgan@btinternet.com>

Livermore, Los Alamos, Kansas City, Washington, États-Unis

Le laboratoire LLNL (Lawrence Livermore National Laboratory) est le haut-lieu américain pour la mise au point des armes nucléaires du futur avec le laser NIF (National Ignition Facility), comparable au laser Mégajoule en France. Le jeûne international est organisé devant les portes d'accès du laboratoire. Le programme des manifestations insistera sur le coût humain des armes nucléaires. Il mettra aussi en évidence les plans américains surnommés par les scientifiques militaires le « second age du nucléaire » et pour lesquels le gouvernement a prévu de dépenser 1 000 milliards de dollars dans les 30 ans qui viennent. Le jeûne international de Livermore est soutenu par de nombreux groupes et il est aussi en contact avec les autres groupes de jeûneurs américains à Los Alamos (NM), Kansas City (MO), Washington.

Pour en savoir plus :

<http://livermore.catholicworker.biz/NEWSaWHAT/aR36.html>

CONTACT :

Livermore, Marcus Paige <pegasus@lovarchy.org>
Los Alamos, Alaric Balibrera <alaricarrives@gmail.com>
Kansas City, Ann Suellentrop <annsuellen@gmail.com>



Lomé, Togo

Pour la seconde année, un groupe de jeûneurs s'est constitué à Lomé sur le continent africain pour demander l'élimination des armes nucléaires et que les puissances nucléaires signent le traité d'interdiction adopté par l'ONU pour qu'il puisse rapidement entrer en vigueur.

CONTACT :

Lomé, Warie Yao <wariesadacrepin@gmail.com>



Organisé par :



Le Réseau « **Sortir du nucléaire** » rassemble aujourd'hui 919 associations et 60 949 individus, signataires de la Charte du Réseau "Sortir du nucléaire".

Association libre et indépendante, elle est financée exclusivement grâce aux dons et cotisations de ses membres. Le Réseau « Sortir du nucléaire » a reçu l'agrément en tant qu'association pour la protection de l'environnement au 1^{er} janvier 2006.

Notre rôle :

réunir toutes les personnes qui souhaitent exprimer leur volonté d'une sortie du nucléaire. En nous rassemblant autour d'une Charte, nous mettons en place un rapport de force pour obtenir des résultats concrets.

Notre objectif :

obtenir l'abandon du nucléaire en France grâce à une autre politique énergétique, en favorisant notamment la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » c'est :

- Un soutien aux actions et luttes antinucléaires, qu'elles soient locales ou nationales.
- Des pétitions et des campagnes d'information.
- Un centre de ressources sur le nucléaire et les alternatives : renseignements, documents, contacts de spécialistes et d'intervenants...
- Un travail d'information pour faire connaître les dangers du nucléaire et les solutions pour en sortir : publication d'une revue trimestrielle *Sortir du nucléaire*, réalisation de documents grand public, site internet...
- Une présence auprès des médias pour des sujets d'actualité liés au nucléaire.
- Un travail de sensibilisation auprès des élus, des collectivités, des syndicats, des associations...

Réseau « Sortir du nucléaire »

9 rue Dumenge, 69317 Lyon cedex 04

téléphone : 04 78 28 29 22

www.sortirdunucleaire.org

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance

Association regroupant des personnes et des organisations qui demandent l'abolition des armes nucléaires au plus tôt et dénoncent les préjudices humains, environnementaux et financiers de cette arme. Elle est née en décembre 2016 de la fusion de l'association *Maison de Vigilance* et du collectif *Armes nucléaires Stop*.

Nos objectifs

Contribuer par tous les moyens non-violents, à l'abolition des armes nucléaires au travers e nombreuses actions :

- de sensibilisation de l'opinion publique : manifestations, conférences, publications d'une lettre d'information gratuite bimestrielle, participation à des campagnes d'information ;
- de plaidoyer auprès des personnalités et instances décideuses, nationales ou internationales : ambassadrices et ambassadeurs, parlementaires, élu-e-s, ONU, Parlement européen.

Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance organise un jeûne annuel, depuis plus de 30 ans, pour commémorer les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki des 6 et 9 août 1945, et dénoncer les armes nucléaires.

L'association organise également des manifestations du premier vendredi de chaque mois, face au ministère des armées, qui continueront sans interruption jusqu'à ce que le bon sens, le courage et la volonté de paix l'aient emporté. Nous ne renonçons jamais à notre rôle de lanceur d'alerte dans un monde que le nucléaire civil et militaire menace de plus en plus dangereusement.

Abolition des armes nucléaires — Maison de Vigilance

21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr

www.abolitiondesarmesnucleaires.org



Avec le soutien de :



L'**Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire** (AMFPGN) est affiliée à l'association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), prix Nobel de la paix en 1985, fédération d'associations de plus de 60 pays, qui regroupe des

dizaines de milliers de praticiens. Son objectif premier est la prévention d'un conflit atomique. C'est la seule association médicale internationale indépendante entièrement dédiée à la recherche, l'éducation et l'action pour la prévention d'un conflit atomique. Ceci suppose en premier lieu une réponse médicale à la société nucléaire qui est la nôtre. De Paris à Bordeaux, de Brest à Dijon, l'AMFPGN sera présente dans toutes ces manifestations.

L'AMFPGN édite la revue *Médecine et guerre nucléaire*.

AMFPGN

5 rue Las Cases, 75007 Paris

tél/fax : 01 43 36 77 81

courriel : revue@amfpgn.org

www.amfpgn.org



Le **Mouvement pour une alternative non-violente** fait la promotion de la non-violence dans la gestion des conflits. Il intervient dans l'éducation, la formation, les luttes sociales et la solidarité internationale. Le MAN est une fédération d'une vingtaine de groupes locaux.

Le MAN milite pour la démilitarisation des conflits et l'abolition des armes nucléaires dans le monde ; en particulier nous souhaitons que la France applique le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires voté par l'ONU. Nous demandons le démantèlement de notre arsenal nucléaire, inutile face aux menaces actuelles et dangereux pour toute la planète.

Plus d'information sur le site <http://fsan.fr>

Le MAN est membre du réseau « Sortir du nucléaire » et de ICAN France.

Mouvement pour une alternative non-violente

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil

01 45 44 48 25

www.nonviolence.fr



Le **Mouvement de la Paix** est une organisation non-gouvernementale créée en 1948 et agréée « Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire ». Constitué de près de 150

comités répartis sur toute la France et tissant des liens avec des organisations internationales pacifistes.

NOS AXES D'ACTIONS :

- la promotion de la culture de la paix et l'éducation à la culture de la paix ;
- le soutien à la charte de l'ONU et le développement des organismes multilatéraux de sécurité ;
- l'arrêt des guerres et le règlement pacifique des conflits
- le désarmement et l'élimination des armes nucléaires ;
- la diminution des budgets militaires et la reconversion des industries militaires ;
- la démilitarisation des relations internationales et la promotion d'une sécurité humaine ;
- la mondialisation de la paix et l'émergence d'un nouveau monde.

Mouvement de la paix

9 rue Dulcie September, 93400 Saint-Ouen

Twitter/ @mvtpaix

Facebook/ mouvement de la paix

www.mvtpaix.org





La **Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN)** est une coalition mondiale d'organisations non gouvernementales travaillant pour un monde sans armes nucléaires.

La campagne ICAN, lancée en 2007, regroupe 424 organisations non gouvernementales partenaires, dans 95 pays. Elle a été créée pour mobiliser les citoyens pour faire pression sur leurs gouvernements pour négocier un traité d'interdiction des armes nucléaires. Parmi ses soutiens, on compte Hans Blix, Ban Ki-moon, le Dalaï Lama et Yoko Ono.

Objectifs :

1. Reconnaître que toute utilisation des armes nucléaires auraient des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques ;
2. Reconnaître qu'il existe un impératif humanitaire d'interdire les armes nucléaires, même pour les États qui ne possèdent pas ces armes ;
3. Reconnaître que les États dotés d'armes nucléaires ont une obligation de les éliminer complètement ;
4. Agir immédiatement pour soutenir le processus du traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'ONU.

Rejoignez-nous ! Il est important que le débat sur les armes nucléaires s'ouvre enfin en France et qu'elle participe au processus international d'élimination de son arsenal nucléaire. ICAN France regroupe en France les individus et les organisations qui partagent nos objectifs. Elle est pilotée par un comité d'animation

Vous voulez en savoir plus sur la campagne ICAN en France ? Vous voulez nous rejoindre et agir pour parvenir à l'abolition des armes nucléaires ? Vous voulez soutenir financièrement la campagne ou vous abonnez à la newsletter ?

CONSULTEZ : <http://icanfrance.org>

Rendre visible le danger de l'arme nucléaire

Visitez l'exposition, place de la République,
du 6 au 9 août de 10 h à 18 h



12 panneaux en couleurs disponibles au format pdf sur simple demande : abolitiondesarmesnucléaires@orange.fr



« *La civilisation mécanique vient de parvenir à son dernier degré de sauvagerie. Il va falloir choisir, dans un avenir plus ou moins proche, entre le suicide collectif ou l'utilisation intelligente des conquêtes scientifiques* »

Albert Camus,

éditorial du quotidien *Combat* du 8 août 1945.

Rappel : les 6 & 9 août 1945, à Hiroshima,

puis à Nagasaki, quelques 200 000 victimes périssent en quelques minutes sous les bombes atomiques larguées par les États-Unis... Aujourd'hui encore des personnes souffrent des conséquences de ces deux explosions nucléaires. Depuis, chaque année au Japon, comme dans de nombreux pays, se déroulent d'importantes manifestations en solidarité avec les victimes.

En 1984, Théodore Monod (*photo ci-contre*) et Solange Fernex fondent l'association « Maison de Vigilance de Taverny » qui achète une maison à proximité de la base de Taverny pour mettre symboliquement sous surveillance citoyenne le centre de commandement de la force de dissuasion française. Chaque année du 6 au 9 août — aux dates anniversaires des massacres d'Hiroshima et Nagasaki —, elle organise un jeûne de mémoire et d'interpellation. Depuis 2012, le jeûne-action se déroule à Paris et progressivement dans d'autres villes en France, comme en Europe et en 2015 aux États-Unis...



Pour en savoir plus : www.vigilancehiroshimanagasaki.com

Sommaire

- 2** Appel international des groupes de jeûneurs
- 3** Présentation du jeûne international 2017
- 4** Infographie sur le traité d'interdiction des armes nucléaires
- 5** Impact du traité sur la politique de dissuasion
- 6** Forces nucléaires mondiales en 2017
- 7** Programme à Paris, France
- 8** Programme à Montpellier (Languedoc-Roussillon)
- 9** Programme à Valduc-Dijon (Côte-d'Or)
- 10** Programme à Brest-Île Longue (Bretagne) et à La Hague (Normandie)
- 11** Programme au Barp-Bordeaux (Aquitaine) et Tours (Indre)
- 12** Jeûne-action dans le monde : Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Togo...
- 13** Organisé par « Sortir du nucléaire » et Abolition des armes nucléaires
- 14** Avec le soutien de AMFPGN, Man, Mouvement de la Paix, ICAN France...